

La tribune de **Franck Ferrand**

« Foucault dévoile comment la prison remplace le supplice »

Certains livres d'histoire débordent du cadre habituel de la discipline pour exprimer – au-delà de la période et du sujet dont ils traitent – la sensibilité enfouie de leur propre époque. *Surveiller et punir: naissance de la prison*, de Michel Foucault (1926-1984), paru chez Gallimard en 1975, est sans doute de ceux-là. L'année de la parution, le Poitevin Foucault, élève de Canguilhem, occupe depuis cinq ans au Collège de France la chaire d'« histoire des systèmes de pensée ». Philosophe et historien postmoderne et poststructuraliste, il se veut un « intellectuel spécifique » à la pointe des combats en faveur de minorités opprimées selon lui: détenus, immigrés et homosexuels en particulier.

La prison n'est donc pas, pour l'auteur, un champ d'investigation neutre: fondateur en 1971, avec Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet, d'un Groupe d'information sur les prisons (GIP), il a préfacé en 1973 l'essai musclé de Serge Livrozet: *De la prison à la révolte*. La même année, il a dirigé un ouvrage collectif intitulé: *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX^e siècle*, où déjà, partant du mémoire rédigé, sous la monarchie de Juillet, par un jeune paysan meurtrier, il interroge « une lutte singulière, un affrontement, un rapport de pouvoir, une bataille de discours... »

Ainsi le livre clé de Michel Foucault ne se présente-t-il pas, il s'en faut, comme un travail historique détaché des débats de son temps; sans participer à proprement parler d'une démarche militante, il entre en résonance étroite avec le combat politique d'un intellec-



CAMILLE MEFFRE

tuel de gauche, engagé contre ce qu'il estime être le climat répressif de la société: « Que les punitions en général et que les prisons relèvent d'une technologie politique du corps, c'est peut-être moins l'histoire qui me l'a enseigné que le présent », assume-t-il d'entrée de jeu dans son introduction. À travers ce vocable – « technologie politique du corps » –, il vise les façons diverses dont le corps du sujet peut être soumis par le pouvoir – l'enfermement n'étant pas la moindre, évidemment.

Surveiller et punir s'ouvre sur la présentation de deux textes emblématiques et opposés: le récit sanguinolent de l'exécution de Damiens, écartelé en place de Grève en 1757, et le très minutieux règlement intérieur de la Maison des jeunes détenus de Paris, en 1838. Illustration parlante de la substitution d'une peine corrective, administrative en somme, douce en apparence, à l'ancienne peine punitive, d'une spectaculaire violence; cette substitution traduisant une évolution profonde de la société, sous l'emprise d'une technicité avide de contrôle. « La sentence qui condamne ou acquitte n'est pas simple-

ment un jugement de culpabilité, une décision légale qui sanctionne; elle porte avec elle une appréciation de normalité et une prescription technique pour une normalisation possible », synthétise l'auteur.

Selon Michel Foucault, la peine s'est moins humanisée à la faveur de cette transformation qu'elle ne s'est rationalisée. Car ce qui s'instaure en même temps que la prison, c'est une société disciplinaire et normative qui surveille, quadrille et emprisonne, explique l'auteur, le rationalisme philosophique des Lumières ayant en vérité couvert et dissimulé ce qu'il appelle « la discipline » ayant pour cible les corps. Où l'on retrouve la notion de « grand renfermement », développée dans sa thèse et reprise en 1961 dans *Histoire de la folie à l'âge classique*. En d'autres termes, la punition de nos temps modernes ne viserait plus qu'à rendre les corps plus obéissants. « La naissance des sciences de l'homme, écrit-il, [...] est vraisemblablement à chercher dans ces archives de peu de gloire où s'est élaboré le jeu moderne des coercitions sur les corps, les gestes, les comportements. » Même si la prison n'est pas plus représentative de ce phénomène que la caserne, l'atelier, l'asile ou l'hôpital, le modèle parfait de cette société disciplinaire demeure la prison panoptique, telle que l'avait conçue Bentham.

L'idée maîtresse de Michel Foucault, c'est que la société, pour passer du supplice à la prison – autrement dit de la punition-spectacle à la correction administrée – s'est appuyée sur un processus global d'objectivation, de surveillance des sujets par un pouvoir disciplinaire, de rationalisation des gestes et de normalisation des comportements. ■

*Savoir-Faire
Transmission
Patrimoine Français
Artisanat*



**EN KIOSQUE DÈS
LE 23 OCTOBRE**